

Prolongation de la période des frais de rachat pour les coûts TRA

Anniversaire de la protection au moment du rachat	Actuellement	À partir du 19 avril 2024
0 à 2	100 %	100 %
3	55 %	75 %
4	40 %	65 %
5	32 %	55 %
6	25 %	35 %
7	20 %	30 %
8	15 %	25 %
9	10 %	20 %
10	0 %	20 %
11	0 %	15 %
12	0 %	10 %
13	0 %	7 %
14	0 %	5 %
15 et plus	0 %	0 %

Reportez-vous au guide sur le produit pour plus d'information.